

AUTOTEST DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS EN VUE DE L'EXEMPTION DE COURS

Programme : Certificat en Relations industrielles 1-230-5-2

Cours : REI 1140G – Approche juridique en RI

Partie 1 - Profil et prérequis

Profil ciblé :

Personnes qui sont en mesure de démontrer qu'elles ont développé les acquis d'apprentissage visés par le cours.

Partie 2 - Acquis d'apprentissage

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
1	Je pourrais situer le droit du travail à l'intérieur des grands paramètres (sources et structures) du système juridique québécois et canadien.	☐	☐	☐	☐
2	Je connais l'objet et les sources du droit du travail, de même que le champ d'application, l'effet et les mécanismes d'application des principales lois du travail.	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
3	Je suis capable de faire l'étude juridique d'un problème de relations industrielles, par une connaissance des règles de base de la méthodologie relatives au repérage documentaire, à l'interprétation des données et à la référence juridique.	☐	☐	☐	☐
4	Sans objet	☐	☐	☐	☐
5	Sans objet	☐	☐	☐	☐
6	Sans objet	☐	☐	☐	☐
7	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
8	Sans objet	☐	☐	☐	☐
9	Sans objet	☐	☐	☐	☐
10	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 3 - Documents requis

**Afin de compléter l'ouverture de mon dossier de RAE,
je suis en mesure de fournir les documents requis suivants (en format pdf) :**

* Curriculum vitae complet et à jour:

Postes occupés

Dates d'embauche et de fin

Rôles et responsabilités dans chaque poste

Nombre d'années d'expérience cumulées

Formations complétées (grade, pays, date)

* Bilan des réalisations pour faire la liste de vos réalisations.

À noter que nous suggérons habituellement 3 ans d'expérience dans le domaine du cours visé pour faire une demande de RAE.

Gabarit(s) à télécharger :

Bilan des réalisations

https://registraire.umontreal.ca/fileadmin/registrariat/documents/RAE/Gabarits_documents_requis/EXP_FEP_Bilan_realisations.pdf

Partie 4 - Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissage visés (façons de démontrer ses compétences) :

Document(s) à produire: il peut s'agir entre autres d'un portfolio personnel des réalisations dans le domaine ou d'un portfolio sous forme de tableau d'analyse comparative (TAC) où vous aurez à détailler votre expérience le plus clairement possible en lien avec les apprentissages visés par le cours, accompagné d'une liste de preuves à déposer à l'appui. Vous devrez télécharger un gabarit pour le remplir et le soumettre.

Partie 5 - Conclusion de l'autotest et prochaines étapes

Pour soumettre une demande, assurez-vous d'abord de :

- 1 Correspondre au profil ciblé;
- 2 Avoir coché une majorité de réponses correspondant aux cases « Très à l'aise » et « Plutôt à l'aise » à la Partie 2;
- 3 Être en mesure de fournir les documents requis demandés à la Partie 3.

Important !

Cet autotest est un outil d'autodiagnostic en vue de prendre une décision plus éclairée mais ne constitue pas une démonstration formelle de vos acquis d'apprentissage expérientiels. En vue d'obtenir une exemption de cours, vous devrez démontrer que vous possédez les éléments d'apprentissage requis au seuil de réussite du cours. C'est la faculté qui vous évaluera et prendra une décision en vue de l'exemption ou non du cours visé à votre cheminement d'études.

Pour entamer le processus de reconnaissance de vos acquis expérientiels, suivez ces étapes :

- 1 Soumettez votre [demande en ligne](#) en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels*
- 2 Joignez à votre demande cet autotest complété ainsi qu'un CV à jour ([en un seul document pdf](#))
- 3 Si vous souhaitez faire une demande pour plusieurs cours, ajouter les [sigles de cours](#), dans la section *Demande du formulaire*
- 4 À cette étape, un conseiller ou une conseillère communiquera avec vous

Vous avez des questions ?

N'hésitez-pas à [nous écrire](#) en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels* et en y joignant cet autotest complété.